

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

Bienvenue chez C.GUEGUEN-FORMATION

Pour le bon déroulement de votre formation, ce livret d'accueil vous renseigne sur notre centre de formation.

Vous y trouverez les informations pratiques ainsi que les conditions de déroulement de votre formation.

Nous mettons tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes et sommes à votre écoute pour tout question.

Bonne formation !



P.R.E.V- CONSULTING I.P.R.P

Votre partenaire en sécurité au travail

ENGAGEMENT POUR LA SÉCURITÉ DE VOS SALARIÉS

Chez P.R.E.V-CONSULTING, nous comprenons que votre temps est précieux. C'est pourquoi nous nous engageons à vous fournir des conseils en sécurité au travail clairs et précis, adaptés à vos besoins spécifiques.

Tel: 02 96 46 38 96

prevconsulting46@gmail.com

Nos services

- Audit sécurité
- Accompagnement
- Formations
- RPS
- DUERP
- Incendie

C.Gueguen-formation
46 Route de Tonquedec 22300 PLOUBEZRE SIRET 494 799 760 00025
Code APE 8559B Enregistrement DREETS IPRP N° BRET/2024/01

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.



PRESENTATION DU CENTRE DE FORMATION

LE CENTRE

Spécialiste dans le domaine de la sécurité au travail, notre centre est certifié et Habilité par les services de prévention et de santé et sécurité au travail.

Nous proposons une gamme de formations certifiantes : le secourisme, la prévention incendie, la sécurité, la prévention des risques liés à l'activité professionnelle dans les secteurs divers.

Le centre est équipé de

- ◆ Salles de formation ou dans votre établissement sur demande
- ◆ Vidéoprojecteur
- ◆ Simulateurs, logiciels divers

Zone de pause équipée de selon la demande

- ◆ Micro-ondes
- ◆ Bouteilles d'eaux
- ◆ Cafés & boissons

NOTRE ENGAGEMENT QUALITE

En respectant les 21 indicateurs définis par la loi, notre centre est certifié DATADOCK



OFFRES DE FORMATIONS

Pour consulter notre offre complète, vous pouvez aller sur notre site internet :

<https://www.cgueguen-formation.fr/>

- **CSSCT, SSCT**: Initiale et recyclage
- **REFERENT HARCELEMENT** : CSE, RH, QHSE
- **SECOURISME** : SST / MAC SST
- **PREVENTION DES RISQUES** : Gestes et Postures
- **PREVENTION INCENDIE** : Manipulation Extincteur.
- **GUIDE FILE /SERRE FILE** : Evacuation.
- **RUS** : Responsable Unique de Sécurité
- **RPS** : Risques Psychosociaux
- **DUERP** : Document Unique Evaluation des Risques Professionnels
- **ARBRES DES CAUSES** : Suite à un accident
- **SSI** : Système de Sécurité Incendie



■ L'équipe pédagogique

Nos formateurs sont compétents et dynamiques, issus de domaines différents sont tous spécialisés dans leur domaine d'intervention. C.GUEGUEN-FORMATION, veille aux maintiens de leurs acquis et ils se forment régulièrement pour proposer une formation de qualité. Professionnels de terrain, ils disposent de compétences pédagogiques qui faciliteront votre apprentissage. Par leur méthode alternant des séquences de théorie et de pratique votre formation dispensée au plus proche des conditions de travail vous permettra d'acquérir rapidement et sûrement les compétences que vous recherchez.

NOS PARTENAIRES

ORGANISATION DE LA FORMATION

■ Contenu de la formation

Une Convention de formation a été éditée à laquelle a été annexé le programme détaillé de la formation, mettant en parallèle les objectifs de formation, les méthodes pédagogiques envisagées, les moyens d'encadrement et les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction des stagiaires.

Votre formation a pu faire l'objet en amont d'un questionnaire spécifique pour valider les prérequis identifiés dans la Fiche programme. La définition de prérequis et leur vérification est pour nous l'assurance que vous ne soyez pas mis en situation d'échec et que vous puissiez suivre la formation sereinement.

Cas particulier : En cas de demande en urgence de formation, comme une demande de la part d'une agence d'intérim pour une mission dès la fin de la formation, le questionnaire ne vous sera pas transmis, car votre besoin de formation aura déjà analysé par l'agence



■ Convocation

La Convocation vous a été adressée par mail, soit par votre employeur ou l'agence d'intérim qui vous finance la formation. Elle mentionne le titre de la formation, sa durée, les lieux, dates et horaires, les coordonnées de notre centre de formation C. GUEGUEN-FORMATION et le plan d'accès. Il peut également y être mentionné l'obligation de venir muni de ses EPI et dans le cadre de la crise sanitaire COVID- 19 de venir avec un masque et un stylo.

Le présent Livret d'accueil ainsi que le règlement intérieur seront annexés à la convocation.

■ Votre formateur

Votre formateur est reconnu dans notre phase de recrutement pour ses qualités et expériences professionnelles. Il maintient ses connaissances en continu dans son domaine d'activité.

Selon le programme, un ou plusieurs formateurs ont été choisis pour leur maitrise du domaine qu'ils animent.

■ Notre démarche pédagogique

Tout en s'intégrant dans une action globale et un programme défini, nos formations alliant théorie et pratique prennent en compte les spécificités de chacun. Parce que chaque personne est unique, nos formateurs veillent au respect et rythme de chacun.

■ Méthodes pédagogiques

Chaque formation alterne séquences théoriques et pratiques

- ◆ Projection par vidéo projecteur de la partie théorique
- ◆ Exercices d'application, QCM ou questions, réalisés en séances de travail individuelles ou en petits groupes
- ◆ Mises en situation professionnelle ...
- ◆ Etudes et analyses de documents réglementaires ou techniques
- ◆ Retours d'expérience de situations

■ Ressources documentaires

Remise d'un livret pédagogique le matin de la formation que le stagiaire gardera.

Présence et assiduité

Vous devez être présent(e) aux horaires de la formation indiqués sur votre Convocation. Les horaires de fin de formation du dernier jour peuvent être avancés en accord collectif et avec le formateur et sous réserve que l'intégralité du programme de formation soit réalisée. Une attestation de décharge de responsabilité vous sera faite signée et sera consignée dans votre dossier.



En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais l'accueil de C.GUEGUEN-FORMATION au 02 96 46 38 96 qui préviendra votre formateur ainsi que votre employeur.

Le contrôle de l'assiduité est réalisé avec une feuille d'émargement par demi-journée contre signée par le formateur. Elle est à destination du financeur de votre formation et sera consignée dans votre dossier.

Une Attestation de présence est également remise à votre employeur.

■ **Le contrôle des connaissances et des nouveaux acquis**

Votre formation se termine par une évaluation finale permettant de valider l'acquisition des apprentissages. Elle est réalisée sous forme de questionnaire (QCM ou questions ouvertes) pour la partie théorique, corrigée et argumentée par le formateur.

En fin de formation, une attestation vous sera remise avec les résultats.

L'Attestation de fin de formation vous appartient. Elle est à conserver car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle notamment pour les actions de courte durée ne donnant pas lieu à une certification.

Le cas échéant, l'Attestation de compétences vous est remise (ou à votre employeur) dans les 15 jours après la formation après son enregistrement par notre service administratif.

En cas d'échec aux épreuves C. GUEGUEN-FORMATION contacte votre employeur à la fin de la formation afin d'analyser la situation et la recherche d'une solution de formation complémentaire si besoin afin de prévoir dans les plus brefs délais de nouvelles épreuves de test.

■ **Evaluation de satisfaction**

En fin de formation, il vous est remis un questionnaire d'évaluation de satisfaction de la formation.

Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la formation et les conditions d'accueil, les objectifs opérationnels qui étaient à atteindre, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur. Nous prenons en considération vos avis et apportons si besoin une solution corrective adaptée tant sur le contenu pédagogique que sur les conditions de déroulement de la formation



VIE PRATIQUE

■ Horaires d'ouverture du centre :

Accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 17h00

Services administratifs : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

■ L'accessibilité de la salle de formation

Une salle de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

■ L'équipement des salles de formation

Toutes les salles de formations sont équipées d'un paperboard, de matériel multimédia et d'un vidéo projecteur ou écran interactif.

■ Horaires de formation

Les horaires de la formation établis sont indiqués sur votre convocation ou convenus avec le formateur.

La formation est prévue sur une durée de 7 heure entrecoupée de temps de pause et de déjeuner.

Moments de Pause

Une pause de 15 minutes le matin et l'après-midi de la formation est prévue.

Pause déjeuner

60 minutes est prévue pour le temps repas. Vous pouvez rester dans la salle de pause ou allez manger dans le lieu de votre choix.

Il est interdit de jeter ses déchets et mégots ailleurs que dans les conteneurs et cendriers mis à votre disposition. Si les conteneurs sont pleins, contactez le formateur ou l'accueil



Sur notre Site internet :

<https://www.cgueguen-formation.fr/>

- ◆ Trouver une formation par domaine
- ◆ Consulter ou imprimer nos programmes de formation, CGV, Règlement intérieur et le livret d'accueil
- ◆ Demander un devis gratuit pour une ou plusieurs formations
- ◆ Demander un renseignement
- ◆ S'informer sur notre actualité
- ◆ Information sur les accès pour personnes à situation d'handicapé

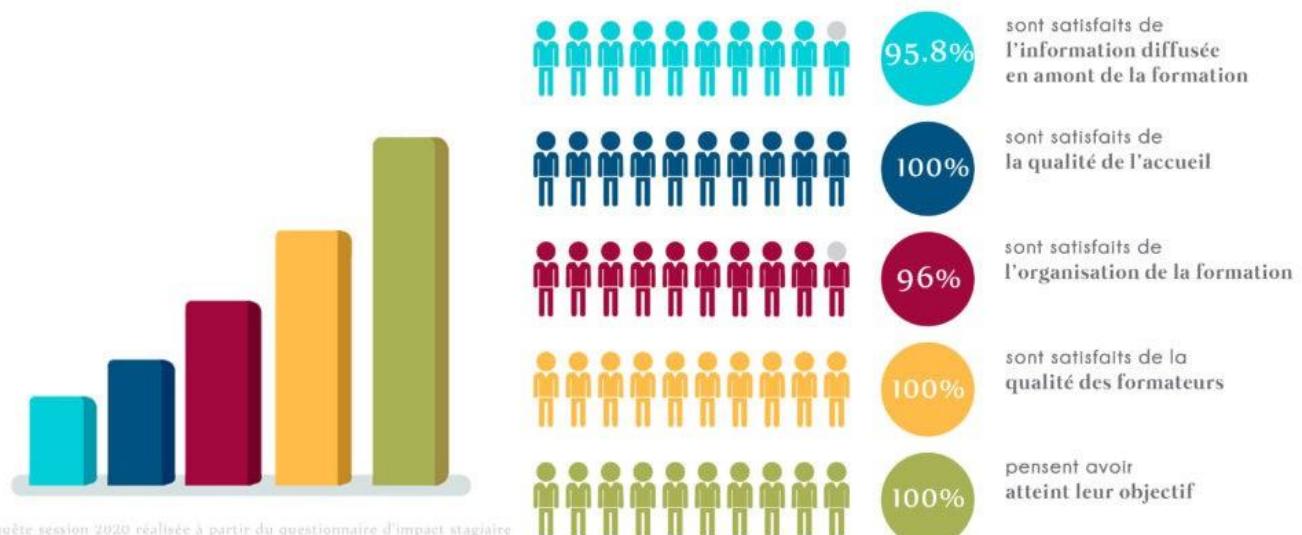
CONTACT

De 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Téléphone 02 96 46 38 96 Mail : c.gueguenformation@gmail.com

- ◆ Pour toute question d'ordre pratique ou technique
- ◆ Pour un projet de formation
- ◆ Pour une demande d'accompagnement dans la création de votre compte formation
- ◆ Accessibilité aux personnes à situation d'handicapé

SATISFACTION FORMATION CONTINUE





P.R.E.V- CONSULTING I.P.R.P



Votre partenaire en sécurité au travail

ENGAGEMENT POUR LA SÉCURITÉ DE VOS SALARIÉS

chez P.R.E.V-CONSULTING, nous comprenons que votre temps est précieux. C'est pourquoi nous nous engageons à vous fournir des conseils en sécurité au travail clairs et précis, adaptés à vos besoins spécifiques.

Tel: 02 96 46 38 96
prevconsulting46@gmail.com



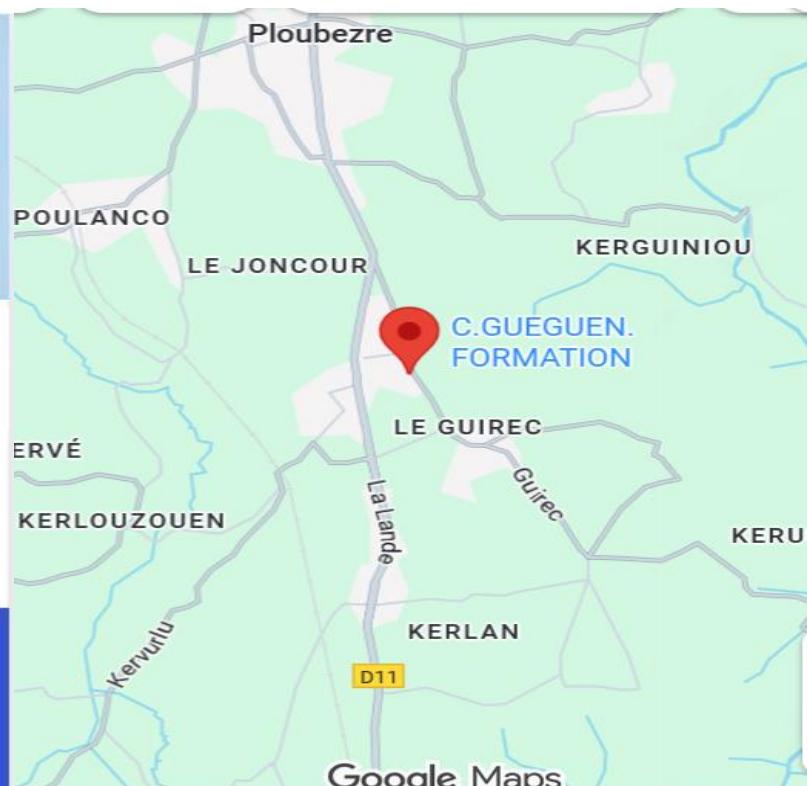



Nos services

- Audit sécurité
- Accompagnement
- Formations
- RPS
- DUERP
- Incendie

C.Gueguen-formation
46 Route de Tonquedec 22300 PLOUBEZRE SIRET 494 799 760 00025
Code APE 8559B Enregistrement DREETS IPRP N° BRET/2024/01

Pour toutes demandes ou informations,
contactez-nous



Des informations sur la réglementation selon le code du travail sur l'obligation de sécurité au travail



Un dirigeant a une obligation de sécurité L 4121-1 du CDT



L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu. Article R4227-28 du CDT



Un dirigeant doit former un salarié au secourisme dans chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux - R 4224-16 du CDT .



Un dirigeant doit mettre en place un DUERP afin d'évaluer les risques en entreprise. R4121-1 et R4121-2 du CDT

Nous sommes à votre disposition pour de plus amples renseignements

C.GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquedec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422
Agréé par la DREETS Bretagne.

